

Recherche industrie un trop grand écart



Cécile Pauquet

Edith Cresson dans son bureau
à la mairie de Châtelleraut.

Edith Cresson, commissaire européen chargée de la recherche, de l'éducation et de la formation, se bat pour que l'Europe montre plus de dynamisme dans le domaine des technologies du futur et de l'innovation. Elle n'hésite pas à stigmatiser les pesanteurs propres au système français qui entravent l'innovation.

L'Actualité. – Quelle est la relation la plus souhaitable entre recherche et technologie ?

Edith Cresson. – Comme l'évolution des technologies est de plus en plus rapide, l'interaction avec la recherche s'avère indispensable. Mais le passage de la recherche à la réalisation industrielle est plus problématique en Europe qu'aux États-Unis, pour des raisons de nature culturelle, financière et juridique, de sorte qu'il est difficile pour la recherche de se traduire en produits, en services ou en concepts. C'est un défi à relever.

Par exemple, une équipe américaine qui découvre quelque chose obtient très facilement des moyens juridiques et financiers qui lui permettent de trouver des débouchés en termes de technologie et de produit. En France, une telle équipe ne trouvera pas de banque pour la soutenir, et des entités comme le Conseil général ou le Conseil régional ne peuvent même pas cautionner les emprunts. Ce système rigide fait que l'Europe représente 41% du marché mondial des nouvelles technologies de la communication mais n'en produit que 7%. Et cet écart ne fait que s'aggraver !

Pourtant il existe des structures en France pour soutenir l'innovation.

Le problème n'est pas d'avoir des structures nationales. Quand on aura compris cela, un grand pas aura été accompli. Il faut beaucoup plus de souplesse et de proximité. Cela suppose d'avoir des gens qui soient capables de comprendre une invention sur le plan technologique, de donner des conseils sur le marché et de faire le montage financier. Vous ne trouverez personne qui sache faire les trois choses à la fois. En outre, le capitalisme européen est encore plus frileux que l'américain. Les sommes affectées du label capital-risque sont un peu plus importantes en Europe qu'aux États-Unis, mais la part réellement investie dans le risque atteint 70% aux États-Unis et seulement 25 % en Europe. L'écart est extraordinaire si l'on compare ce qui revient aux biotechnologies et aux technologies de la communication : respectivement 28% et 45% aux États-Unis, 2% et 14% en Europe.

L'innovation technologique supprime aussi des emplois.

Bien sûr, mais elle en crée aussi. De toute façon, si l'innovation technologique vient d'ailleurs, elle supprimera aussi des emplois. Prenons l'exemple des logiciels éducatifs. Au lycée Branly, à Châtellerauld, les élèves travaillent la gestion, les langues, etc., avec des logiciels américains. J'ai mis en place à Bruxelles une Task force (unité opérationnelle) sur le sujet. Les grands éditeurs européens nous ont dit : «Quand il y aura un marché des logiciels éducatifs dans le système éducatif, nous produirons.» En France, si l'Éducation nationale comprenait cela, un vaste marché s'ouvrirait et susciterait des productions diffusables dans tous les pays francophones.

D'autre part, si rien n'est fait, nous verrons bientôt les disparités s'accroître encore chez les jeunes, avec d'un côté ceux qui ont un ordinateur à la maison et les autres qui n'en ont ni chez eux, ni à l'école, et qui ne sauront pas s'en servir. Or, c'est un mode d'acquisition des connaissances que les jeunes maîtrisent très bien, et qui atténue les disparités sociales parce qu'il permet de ne pas être jugé par le professeur, de se tromper, d'évoluer à son rythme. Sous-équipée en ce domaine, la France ne fait pas d'effort alors que les Allemands ont lancé un programme d'équipement des écoles avec les Deutsche Telekom ainsi que la plupart des autres pays européens.

Donc, rien ne bouge en France ?

La France est un pays extrêmement exotique sur beaucoup de plans. Quand on revient de l'étranger, il arrive qu'on se dise : «Mais où suis-je ?» C'est un pays étrange qui donne des leçons à la Terre entière mais qui, par exemple pour la place des femmes dans la vie politique, se situe au 72^e rang mondial, derrière l'Ouganda.

Le système français est figé et aberrant. Il reproduit indéfiniment une caste qui ne comprend rien à la vie et qui génère des drames, comme celui de Renault en Belgique, de sorte que l'image de la France se dégrade à grande vitesse.

Que nous reste-t-il à faire ?

Tout ! Des choses positives se font dans les régions, avec des agents économiques locaux, des collectivités territoriales, etc., mais ce n'est pas ce qui est perçu de la France à l'étranger.

Les politiques et financements publics sont-ils efficaces ?

Il faut des politiques publiques pour entraîner

des financements privés. Cet effet de levier est nécessaire pour convaincre les banquiers, qui sont frileux et archaïques. Ainsi par exemple, nous sommes en négociation avec la Banque européenne d'investissement pour mettre en place un système de capital-risque qui n'aurait pas pour objet de financer les grandes réalisations de type autoroute ou pipeline, comme le fait déjà la BEI, mais d'aider de petites sociétés de capital-risque, genre Sofaris, à financer des projets innovants.

Cependant, la mentalité très patrimoniale des entrepreneurs français constitue aussi un handicap. Ils n'aiment pas les prises de participation dans leur entreprise, contrairement aux Américains : eux savent que le patron, c'est celui qui détient l'innovation, protégée par un brevet, même s'il n'a que 5% du capital.

Les Américains n'hésitent pas non plus à financer la recherche publique.

Oui. D'ailleurs, lors des dernières négociations du Gatt, ils ont demandé de pouvoir, dans certains programmes, augmenter de 50% à 75% l'aide publique à la recherche. Comble de l'étonnement pour moi, le responsable de la concurrence à Bruxelles voulait que l'Europe se maintienne à 50%, sous prétexte que nous n'aurions pas assez d'argent. Evidemment, il n'était pas question de monter à 75% partout, ni de suivre les choix des Américains. Finalement, après une lutte homérique, nous avons réussi, avec Martin Bangemann, commissaire à l'industrie, à percer cette obstruction qui révèle une mentalité étrange en Europe : il est chic de tenir un discours ultralibéral calqué sur le langage anglo-saxon. En fait, il faut savoir que la pratique des Américains est différente de leurs discours.

Consultez-vous les entreprises ?

Je connais les problèmes concrets des entreprises de Châtellerauld, qui sont représentatives de la moyenne française, et, à Bruxelles, nous les consultons aussi. Le *Livre vert sur l'innovation*, qui est une proposition à la discussion, a été envoyé à beaucoup de décideurs, responsables de la recherche, chefs d'entreprises. J'ai reçu en réponse des centaines de lettres. Il est intéressant de noter comment les gens réagissent selon les pays. En France, c'est le P-DG qui répond, courtoisement.

En Allemagne, le P-DG répond : «Merci, je confie ce dossier à mon directeur de la recherche et du développement. Nous allons créer un comité pour étudier vos propositions.» Et trois mois après, vous recevez plusieurs pages de commentaires, critiques et suggestions... ■

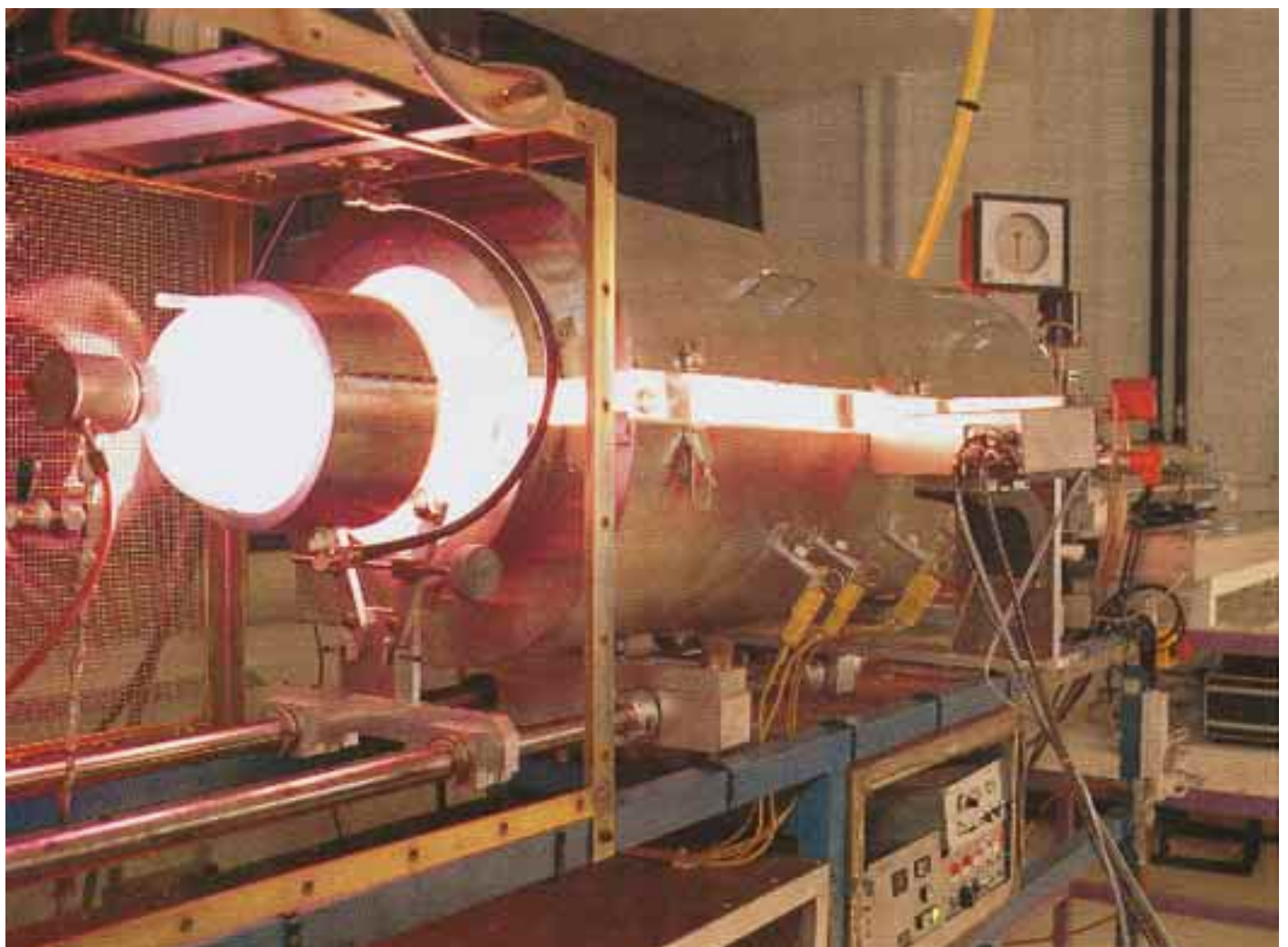
13 pistes d'actions pour l'innovation

Adopté par la Commission de Bruxelles le 20 décembre 1995, sur proposition d'Edith Cresson et de Martin Bangemann, le *Livre vert sur l'innovation* a identifié 13 pistes d'actions (qui se déclinent avec près de 130 propositions concrètes) : développer la veille et la prospective technologiques, mieux orienter la recherche vers l'innovation, développer la formation initiale et continue, favoriser la mobilité des étudiants et des chercheurs, faciliter la prise de conscience des effets bénéfiques de l'innovation, améliorer le financement de l'innovation, instaurer une fiscalité favorable à l'innovation, promouvoir la propriété intellectuelle et industrielle, simplifier les formalités administratives, un environnement juridique et réglementaire favorable à l'innovation, développer les actions "d'intelligence économique", encourager l'innovation dans les entreprises, en particulier dans les PME, et renforcer la dimension régionale de l'innovation, rénover l'action publique en faveur de l'innovation.

Propos recueillis par Jean-Luc Terradillos (n°36, avril 1997)









Ci-dessus : Dassault Aviation à Poitiers ; en bas à gauche : la machine Uranos de nitruration par immersion plasma, laboratoire de métallurgie physique de l'Université de Poitiers (spécial «Technologies du futur», n°36) photographies de Claude Pauquet ; en haut à gauche : usinage d'un fond de moule de bouteille aux Mouleries de Cognac (dossier sur le moulage, n°24) photographie de Majid Bouzzit

Pages précédentes : pistons chez AE France à Chasseneuil-du-Poitou (dossier «Le poids méconnu de l'automobile», n°26) photographie d'Alain Rezzoug ; gisant d'Isabelle d'Angoulême (n°34) photographie de Bruno Veysset